

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

Séance ordinaire du 2 novembre 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 2 novembre 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h 10, un moment de réflexion est tenu.

2020-11-457

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Retrait des points 16.1 Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable 2021
16.2 Oxymètre : remplacement
18.2 Clôture : réparation
18.3 Cinéma en plein air : achat d'équipement

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-458

Procès-verbal d'octobre 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en octobre 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-459

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 2 novembre 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 154 027,63 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

Avis de motion **Règlement 2020-358-10 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera le règlement 2020-358-10 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires.

Le projet de règlement 2020-358-10 amendant le règlement de zonage 2006-358 est présenté.

2020-11-460 **Règlement 2020-358-10 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le premier projet de règlement 2020-358-10 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Règlement 2020-358-10 : assemblée de consultation publique

Étant donné l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19, l'assemblée publique de consultation concernant le règlement 2020-358-10 aura lieu le 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30 et sera accompagnée d'une consultation écrite conformément aux directives du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Avis de motion **Règlement 2020-453 décrétant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation**

Monsieur le conseiller Luc Daigneault donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera le règlement numéro 2020-453 décrétant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation.

Le projet de règlement 2020-453 est présenté.

Première période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 2 novembre 2020.

2020-11-461

Bris de véhicule : réclamation

Considérant la lettre datée du 8 septembre 2020 de Madame Lucie Macaluso demandant le remboursement de 598,97 \$ correspondant au coût de remplacement de 4 pneus et jantes sur son véhicule;

Considérant que le bris des pneus et jantes a été occasionné par la présence d'un nid de poule dans le rang de la Rivière Ouest le vendredi 4 septembre 2020;

Considérant que la réclamation a été transmise aux assureurs de la Municipalité et que ceux-ci ont indiqué que la responsabilité de la Municipalité ne saurait être engagée et que de plus, la Municipalité bénéficie d'une exonération de responsabilité en vertu de l'article 1127.2 du *Code municipal du Québec*;

La municipalité n'est pas responsable du préjudice causé par la présence d'un objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable.

Elle n'est pas non plus responsable des dommages causés par l'état de la chaussée ou de la voie cyclable aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule.

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de ne pas accéder à la demande de remboursement de Madame Macaluso.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

États comparatifs

Les états comparatifs pour la période se terminant le 30 septembre 2020 sont déposés.

2020-11-462

Dons aux organismes 2020

Considérant que certains organismes n'ont pu tenir leurs activités régulières en 2020 en raison de la pandémie;

Considérant que les membres du Conseil désirent verser à ces organismes les sommes prévues à titre de don au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission de chèques à titre de don 2020 aux organismes, comme suit :
 - 100 \$ à l'école Notre-Dame-du-Sourire;
 - 300 \$ au Cercle de Fermières
 - 200 \$ à la Fondation les Foyers Farnham;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-463

Adjointe administrative : offre d'emploi

Considérant que les membres du Conseil désirent ouvrir un poste d'adjointe administrative à raison de 4 jours par semaine (28 heures);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la parution d'une offre d'emploi dans les journaux Le Canada Français, L'Avenir et des Rivières, La voix de l'Est, sur le site Internet de Québec municipal, le bulletin municipal ainsi que sur le site Internet de la Municipalité;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-464 Crédit de taxes

Considérant les dispositions du *Règlement 2012-400 établissement un programme d'aide à la revitalisation pour la construction résidentielle* modifiées par le Règlement 2015-422;

Considérant que les derniers versements de la subvention sont prévus cette année;

Considérant que pour finaliser le programme, des crédits pourraient être émis, malgré le 3^e paragraphe du Règlement 2012-400;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'émission des crédits de taxes dans le cadre du Programme d'aide à la revitalisation pour la construction résidentielle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-465 Aspirateur central : remplacement

Considérant que le remplacement de l'aspirateur central s'avère nécessaire au bureau municipal;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de remplacement de l'aspirateur central du bureau municipal à Aspirateur Beloin inc. pour un montant de 951,96 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-466 Vérification financière 2020 : mandat

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'offre de service de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby pour la vérification financière 2020 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

- d'accorder le contrat pour la vérification financière et la production des déclarations fiscales 2020 à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby, selon l'offre de service datée du 7 octobre 2020, le tout pour un montant de 15 775 \$ plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-467 Cours : entretien d'hiver 2020/2021 : contrat

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat pour l'entretien d'hiver des cours pour la saison 2020/2021;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver des cours pour la saison 2020/2021 à Groupe Manu inc., le tout pour un montant de 14 000 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, le devis ainsi que la soumission de l'entrepreneur faisant partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser le paiement du contrat en trois versements égaux (janvier, mars et mai 2021);
- d'exiger que l'Entreprise fournisse une copie de son contrat d'assurance responsabilité civile d'un montant minimal de 2 millions de dollars.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-468 9^e Rang : ordres de changement #02 et #03

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des ordres de changement #02 et #03 pour les travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9^e Rang;

Considérant que l'ordre de changement #02 concerne un crédit de 7 056,44 \$ pour la clause d'ajustement du prix du bitume;

Considérant que l'ordre de changement #03 concerne un crédit de 4 170 \$ pour la mise en place de terre végétale sur les pentes du fossé (tourbe non posée);

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accepter les ordres de changement #02 et #03 pour un crédit totalisant 11 226,44 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite aux ordres de changement #02 et #03, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

2020-11-469 **9^e Rang : décompte progressif #2 (final)**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux d'élargissement et de resurfacement de la chaussée d'une section du 9^e Rang à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2020-05-342);

Considérant la recommandation de paiement préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 15 587,82 \$ correspondant au paiement des travaux pour un total de 17 319,80 \$ incluant les taxes, moins une retenue de 10 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-470 **Chemin Saint-François – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2021**

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant le partage de la responsabilité de la gestion d'une section de 2,9 km du chemin Saint-François;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux est confiée à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui assume 78 % du coût des travaux et en facture 22 % à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les prévisions budgétaires 2021 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir totalisent 21 066 \$ et se détaillent comme suit :

Marquage de la chaussée	1 100 \$
Déneigement (incluant sel à déglacage)	10 466 \$
Asphaltage et pierre	9 000 \$
Inspection d'un ponceau par un ingénieur	500 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2021 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir concernant l'entretien du chemin Saint-François;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-471 **9^e Rang – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2021**

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Sabine et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la fourniture mutuelle de services pour l'entretien d'une partie du 9^e Rang, d'une partie du rang du Lac et d'une partie du 11^e Rang;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux d'entretien d'été et d'hiver de la partie du rang du Lac et d'une section mesurant environ 800 mètres du 9^e Rang est confiée à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville qui assume 100 % du coût des travaux de la partie du rang du Lac et 50 % du coût des travaux de la section du 9^e Rang et en facture 50 % à la Municipalité de Sainte-Sabine;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

Considérant que les prévisions budgétaires 2021 préparées par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour la partie du 9^e Rang totalisent 3 000 \$ et se détaillent comme suit :

Fauchage	170 \$
Déneigement	2 830 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver les prévisions budgétaires 2021 concernant une partie du 9^e Rang;
- de transmettre la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Sabine pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-472

Montée de Versailles Est : entretien d'hiver 2020/2021

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'entretien d'hiver de ses chemins et rues pour les saisons 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023;

Considérant que l'appel d'offres inclut 2,70 km pour la montée de Versailles Est, dont 1,00 km situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que pour la saison 2020/2021, la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a obtenu un coût du kilomètre moins élevé pour l'entretien d'hiver de ses chemins (3 200 \$/km);

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville en est à sa dernière année de contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de déléguer à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire l'entretien d'hiver 2020/2021 de la montée de Versailles Est située sur le territoire de Sainte-Brigide-d'Iberville au tarif de 3 200 \$/km;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-473

Rue des Frênes : pavage des aires de stationnement

Considérant qu'en décembre 2019, le Conseil municipal a adopté une résolution décrétant que les travaux de pavage des aires de stationnement des immeubles situés sur la rue des Frênes devraient être réalisés et terminés au plus tard à la fin de l'automne 2021 (réf. rés. 2019-12-257);

Considérant que le développement de la seconde phase du secteur de la rue des Frênes n'a pas encore débuté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2019-12-257.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

2020-11-474

Club Riverain V.T.T. : renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2020/2021

Considérant la lettre datée du 16 octobre 2020 de Monsieur Robin Bouchard, président du Club Riverain V.T.T., demandant le renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2020/2021, lesquelles seront situées aux mêmes endroits que l'année dernière sur le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que le Club demande une attestation de la conformité de ces traverses de routes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec le Club Riverain V.T.T.;
- d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses avant d'en confirmer la conformité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-475

Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide : renouvellement des traverses de motoneiges 2020/2021

Considérant la lettre datée du 19 octobre 2020 de Madame Anna Benoit, sec.-trésorière de l'Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide, concernant le renouvellement des traverses de motoneiges dans le 8^e Rang, le 9^e Rang, le 11^e Rang, le rang de la Rivière Est, le rang de la Rivière Ouest et la montée des Écossais;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec l'Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide;
- d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses avant d'en confirmer la conformité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-476

Inspecteur municipal : fin de la période de probation

Considérant que Monsieur Gilles Desjardins a été embauché à titre d'inspecteur municipal le 3 août 2020;

Considérant que la période de probation de trois mois de Monsieur Desjardins est terminée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'embaucher Monsieur Gilles Desjardins de façon permanente pour le poste d'inspecteur municipal, et ce, selon les conditions du document « Conditions de travail – Gilles Desjardins » daté du 2 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

2020-11-477 **Rang de la Rivière Ouest : travaux de nettoyage de fossé**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de nettoyage de fossé soient réalisés cet automne en prévision des travaux majeurs de réfection du rang de la Rivière Ouest prévus en 2021;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour les travaux de nettoyage de fossé du rang de la Rivière Ouest à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 27 octobre 2020, le tout pour un montant de 5 300 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-478 **Rue Bonvouloir : déneigement**

Considérant que le contrat d'entretien d'hiver des chemins et des rues doit être modifié pour ajouter une section de la rue Bonvouloir pour desservir les nouveaux bâtiments;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'ajouter 0,30 km au contrat d'entretien d'hiver des chemins et des rues pour la rue Bonvouloir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-479 **Rue Bonvouloir : demande de bornage**

Considérant qu'en septembre 2020, le Conseil municipal a adopté une résolution octroyant le contrat d'arpentage à la firme Denicourt arpenteurs-géomètres inc. pour déterminer l'emprise de la rue Bonvouloir (côté Sud et Nord) et la pose de bornes, le tout afin de répondre à la demande d'Hydro Québec (réf. rés. 2020-09-430);

Considérant que la Municipalité n'a pas eu à réaliser ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2020-09-430.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-480 **Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'engager la Municipalité à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- d'engager la Municipalité à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- d'engager la Municipalité à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- d'engager la Municipalité à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-481 Analyses de laboratoire 2021

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la tarification 2021 de Eurofins/EnvironeX pour les analyses des eaux usées et de l'eau potable;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder le contrat d'analyse des eaux usées et de l'eau potable à Eurofins/EnvironeX pour l'année 2021;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2020 est déposé.

2020-11-482 Terrain de jeux : remplacement de bordures

Considérant que certaines sections de bordures du terrain de jeux doivent être remplacées;

Considérant la soumission reçue;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour l'achat de bordures à TechSport pour un montant de 598 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Loisirs » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-483 Fonds « En Montérégie, on bouge! »

Considérant qu'en octobre 2020, le Conseil municipal a adopté une résolution autorisant la présentation d'une demande d'aide financière au Fonds « En Montérégie, on bouge! » et une contribution municipale maximale de 5 000 \$ pour le réaménagement du terrain de jeux (réf. rés. 2020-10-455);

Considérant qu'après vérification, les distances à respecter entre les modules de jeux ne permettent pas l'ajout de nouveaux modules;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2020-10-455.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-484 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : renouvellement du prêt

Considérant que la Municipalité s'est portée caution pour l'emprunt du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. en 2018 (réf. résolution 2018-08-826) pour le remplacement d'une section des gradins situés sur le terrain des loisirs;

Considérant que le prêt doit être renouvelé;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents de renouvellement du prêt du Festival pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, à titre de caution et aux mêmes conditions, soit :
- Caution d'un montant maximal de 49 500 \$ incluant les intérêts et tous les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-11-485 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. (FCWSB) : commandite

Considérant le courriel daté du 28 octobre 2020 de Monsieur Jean Giguère, président du FCWSB, demandant une commandite dans le cadre des activités 2020 du Festival;

Considérant que l'affiche 2019 de la Municipalité a été maintenue en 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 novembre 2020**

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 500 \$ à titre de commandite 2020;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2020-11-486

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Gaétan Coutu, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gaétan Coutu, maire suppléant

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
16 novembre 2020**

Séance extraordinaire du 16 novembre 2020

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 16 novembre 2020 à 19 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

2020-11-487

Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable : contrat

Considérant que la Municipalité désire accorder un contrat pour la fourniture de services techniques reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable pour l'année 2021;

Considérant les offres reçues;

Considérant que Cycleau environnement a pris connaissance des clauses du contrat en vigueur;

Considérant le *Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle* de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat pour la fourniture de services techniques reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable 2021 à la firme Cycleau environnement inc. pour un montant de 50 000 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission datée du 9 octobre 2020 de la firme ainsi que les clauses administratives et techniques du contrat en vigueur pour les années 2019 et 2020 faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant qu'il n'y a plus de sujets, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
16 novembre 2020**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute résolution qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire